

Paris, le 15 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Comité Stratégique
de Filière Bois

LA FILIERE FORÊT-BOIS RENFORCE SA MOBILISATION COLLECTIVE POUR FACILITER LES APPROVISIONNEMENTS ET ACCROITRE LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Les Assises de la Forêt et du Bois annoncées par le Premier ministre fin juillet se tiendront cet automne. La filière Forêt-Bois voit en cet événement une véritable opportunité de réaffirmer la place centrale que les forêts et le matériau bois doivent jouer dans la décarbonation de l'économie française. Elle salue en outre l'abondement de 100 millions d'euros décidé cet été par le Gouvernement dans le cadre du Plan de Relance, en complément des 200 millions d'euros déjà alloués. Il s'agit d'une marque de soutien fort dans un contexte où la filière s'est collectivement mobilisée pour faire face à une tension généralisée des marchés, qui présente aujourd'hui des signes d'apaisement.

En effet, les tensions observées ces derniers mois sur les marchés des matières premières, liées à la reprise économique mondiale, ont touché tous les secteurs économiques et, *a fortiori*, des matériaux essentiels au fonctionnement de l'économie française. Le bois, comme tous ces autres matériaux, a donc été concerné. L'analyse précise des origines de ces tensions démontre que les chocs de demande exogènes post-covid sont la raison première de la situation et non la ressource forestière française qui reste abondante, ni la capacité française de mobilisation et de transformation sur le territoire jusque-là suffisante. Aujourd'hui, les tensions d'approvisionnement tendent à diminuer sur le plan des délais, à mesure que les entreprises vont reconstituer leurs stocks et que les marchés s'apaisent, ce qui laisse en toute logique un espoir de retour à la normale des prix d'ici quelques mois.

Néanmoins, afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise, mais surtout, afin de répondre à la hausse certaine de la demande du matériau et des produits bois dans un futur proche (notamment dans la construction), les capacités de production françaises ont besoin d'être développées. Ce constat est posé depuis de longs mois par la filière dans le cadre de son Plan Ambition Bois 2030 et désormais traité au sein de la Task Force créée par la filière Forêt-Bois réunie autour du Comité Stratégique de Filière Bois, de France Bois Forêt, de France Bois Industries Entreprises et de Fibois France.

En parallèle de son travail consistant à faciliter et sécuriser les approvisionnements dans l'immédiat, cette nouvelle Task Force travaille également à une extension de la contractualisation tout au long de la chaîne de valeur forêt-bois. Que ce soit pour le court ou le long terme, la filière est unie pour que le bois, matériau naturellement renouvelable, joue un rôle central dans la décarbonation de l'économie.

Une Task Force commune pour la sécurisation immédiate des approvisionnements et une réflexion sur la contractualisation

Dans la continuité des travaux préparatoires à la RE2020, la filière a mis en place une Task Force pour traiter la problématique de la sécurisation des approvisionnements sur toute la chaîne de valeur, et dans l'ensemble des usages du bois. Copilotée par France Bois Forêt et France Bois Industries Entreprises, avec l'appui du Comité Stratégique de Filière Bois, et de Fibois France, elle réunit tous les maillons de la filière pour des prises de décisions concertées et coordonnées.

Dans le cadre des tensions qui sont apparues sur le marché en raison de la reprise rapide de l'économie mondiale après plusieurs mois de ralentissement liés au Covid-19, la Task Force analyse les difficultés conjoncturelles d'approvisionnement constatées pour y rechercher des solutions à court et moyen terme. Les industries de la première et de la seconde transformation ont ainsi produit tout au long de cette période de tension et la mobilisation de la ressource forestière s'est poursuivie à rythme constant. Au plus fort des tensions, certaines entreprises du secteur ont même tourné à 120 % de leurs capacités de production pour répondre à la hausse de la demande.

Les tensions liées aux délais d'approvisionnement tendent aujourd'hui à s'atténuer, ce qui devrait se traduire en toute logique dans les prochains mois par une détente des prix. Cependant, la problématique de l'export des grumes continue de menacer à court terme l'approvisionnement de nombreuses scieries françaises.

D'un point de vue structurel, les acteurs de la filière ont engagé un travail commun visant à davantage de contractualisation pour développer la compétitivité et mettre en place des capacités supplémentaires d'unités de transformation et dont il faudra également sécuriser l'approvisionnement. La Task Force a ainsi initié un travail de remontée des informations de l'aval vers l'amont de la filière afin de trouver des solutions collectives aux problèmes rencontrés par les entreprises.

Un fort potentiel de développement pour les marchés de la filière bois

Que ce soit dans la construction, l'ameublement, l'agencement, la logistique ... le bois a sa place dans de nombreux secteurs. Les Français sont aujourd'hui nombreux à en vouloir chez eux et il constitue même un plus pour le marché de l'immobilier. Sa présence a une influence positive dans le choix d'une location pour 75 % d'entre eux et ce chiffre grimpe à 80 % lorsqu'un achat est évoqué¹. Le bois demeure ainsi le matériau de l'avenir et de la décarbonation de l'économie française, comme l'illustre la réglementation RE2020 dans le cas de la construction. La filière Forêt-Bois a ainsi prévu d'investir 1,2 milliard d'euros par an pour que le bois assure son rôle de premier plan.

¹ Source : enquête CSA / filière bois, avril 2021.

Faire le choix du bois relève en effet d'une démarche responsable et durable. Outre l'avantage d'être renouvelable, son empreinte carbone est particulièrement faible puisqu'il présente le double intérêt d'être moins émissif pendant sa phase de fabrication et de stocker du carbone sur l'ensemble de son cycle de vie qui peut être très long. Le bois permet ainsi de lutter contre le réchauffement climatique. En forêt, les arbres absorbent le carbone grâce au phénomène naturel de la photosynthèse. Moins énergivore pour sa transformation, une fois récolté et utilisé, le bois continue de stocker ce carbone emmagasiné. De plus, l'usage du bois préserve les ressources épuisables de la planète. Son utilisation permet aux forêts de se développer en récoltant les arbres matures pour laisser la place aux jeunes pousses qui capteront à leur tour du carbone. La gestion durable et responsable des forêts entretient les poumons de la planète.

Point de repère

1 m³ de bois
≈ **800 kg éq. CO2 stockés**

Source : Vademecum « Carbone Forêt-Bois, des faits et des chiffres » (FCBA)

Une ressource forestière française abondante pour accompagner le développement des marchés

Chaque année en France, le bois récolté ne représente que 60 % de l'accroissement de la forêt, qui ne cesse de grandir et s'étendre. Face au défi du changement climatique qui menace la santé des forêts françaises, la filière est investie dans une politique d'adaptation des peuplements. Les efforts de plantation et de repeuplement engagés sous l'égide du Plan de Relance illustrent la dynamique d'une forêt française gérée durablement.

Une volonté forte d'autonomie par la réindustrialisation

Courant juillet, l'appel à manifestation d'intérêt du plan de relance « industrialisation de produits et systèmes constructifs bois » a généré plus de 800 millions d'euros de demandes de financement à partir de seulement 65 dossiers. La volonté d'acquérir une forte autonomie par la réindustrialisation et l'augmentation des capacités de production pour les composants et les solutions bois est l'un des engagements du Plan Ambition Bois 2030.

Cet élan collectif vise un double objectif : d'une part assurer la vitalité des forêts et la permanence de toutes leurs fonctions, et d'autre part renforcer l'industrialisation de la filière. Ces deux points seront mis par la filière à l'ordre du jour des Assises de la Forêt et du Bois.



**Sandra, Anaïs & l'Équipe ADOCOM-RP – Service de Presse –
vous remercient de votre attention.**

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM